



Bilan 2018

Nos actions de terrain et nos succès



L'année 2018 est marquée par un triste record de saisies d'animaux maltraités ou abandonnés confiés à l'OABA : plus de 1 300 bovins, ovins, caprins, chevaux et porcs. Un nombre qui nous fait mesurer la misère dans nos campagnes, pour des hommes et pour des animaux.

Cette année fut aussi l'occasion pour l'OABA de répondre à de nombreuses demandes de partenariat des professionnels (éleveurs, abattoirs, distributeurs).

Si le Gouvernement n'a pas répondu aux attentes des citoyens avec la loi Alimentation, l'OABA accompagne certains professionnels dans leur volonté d'évoluer. Entre la violence et l'inaction, nous avons résolument fait le choix d'un dialogue franc et d'une coopération sans compromission, dans l'intérêt des animaux.

Tout ceci n'est possible que grâce à votre aide. Je vous en remercie.

JP Kieffer

Docteur Jean-Pierre KIEFFER
Président de l'OABA

Année 2018

30 procédures judiciaires

1300 animaux accueillis

260 signalements traités

25 abattoirs audités

35 fermes partenaires

**350 animaux du
"troupeau du bonheur"**

**1 000 000 euros de budget annuel
5 000 fidèles adhérents et donateurs
9 salariés**

➤ PARTENARIAT

Des concertations entre les filières de production et des ONG de protection animale, dont l'OABA, permettent de développer des pratiques d'élevage **plus respectueuses du bien-être animal**.

Un partenariat avec la grande distribution a permis de mettre en place **le premier étiquetage sur le bien-être animal** en France. Le consommateur sera ainsi informé sur les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux.

Espérons que cet étiquetage sera adopté par d'autres distributeurs en France et en Europe.

**Découvrez
le 1^{er} étiquetage sur
le Bien-Être Animal**

sur notre gamme
de poulets

Casino
TERRE &
SAVEURS

NIVEAU
BIEN-ÊTRE
ANIMAL

A

A SUPÉRIEUR
B BIEN
C ASSEZ BIEN
D STANDARD

www.etiquetebienetreanimal.fr

Etiquette issue d'un partenariat entre
Casino et 3 organisations
de protection animale

CIWF France
La Fondation
Droit Animal
Ethique & Sciences
OABA
Ouvrage d'Association pour le Bien-être Animal
www.oaba.fr

Plus d'info : www.etiquetebienetreanimal.fr

➤ EXPERTISE EN ABATTOIRS

L'OABA a développé ses visites en abattoirs avec plus de 25 établissements audités en 2018 par des délégués de l'association sous la coordination d'un expert européen, le Docteur vétérinaire Michel Courat.

Sur la base de grilles d'évaluation de l'OABA, **des audits de protection animale** permettent de relever les non-conformités et d'apporter des améliorations concrètes pour la manipulation des animaux en abattoirs.



Grâce à un référentiel développé par l'OABA, des audits sont réalisés par un **organisme certificateur** Bureau Veritas dans les abattoirs fournissant l'enseigne Carrefour.

L'OABA contribue à l'installation de **caméras en abattoirs**. Ainsi ce que la loi n'a pas imposé est mis en place grâce à nos recommandations.

➤ SAUVETAGES D'ANIMAUX



Cette année 2018 s'inscrit comme un nouveau et triste record avec près de **1 300 animaux** pris en charge par l'OABA.

Une tendance qui s'explique par les difficultés économiques récurrentes de l'élevage, aggravées par des conditions météorologiques, avec en particulier la sécheresse.

Notre Troupeau du Bonheur continue de s'agrandir, puisqu'il compte à la fin de cette année plus de 350 animaux qui vivent à l'abri du besoin et de toute exploitation. Ces rescapés mènent une vie paisible dans nos 35 fermes conventionnées.

➤ RECOURS JURIDIQUES

Dans le cadre du **recours contre le "Bio halal"** (viande labellisée AB issue d'animaux abattus sans étourdissement), la Cour administrative d'appel de Versailles a reconnu que nos arguments devaient être examinés par la plus haute juridiction : la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Ainsi en juin 2018, l'OABA représentée par M^e Alain Monod a plaidé devant la grande Chambre de la CJUE à Luxembourg et a reçu l'appui de la Commission européenne et de plusieurs Etats membres, mais pas de la France.

L'OABA a entamé une **nouvelle action contentieuse devant le Conseil d'Etat** pour pallier l'absence de mesures gouvernementales sur la question de l'abattage sans étourdissement des bovins dénoncé dans un rapport du CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux).





Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs

10, place Léon Blum 75011 Paris
Tél. 01 43 79 46 46 - Fax. 01 43 79 64 15
www.oaba.fr - contact@oaba.fr

Bulletin de soutien ponctuel

J'apporte mon soutien et fais un don de :

30 € 50 € 100 € Autre :

66 % de votre don sont déductibles de vos impôts,
dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Un don de 50 € ne vous coûte que 17 €

- Par chèque à l'ordre de l'OABA
- Par virement bancaire au compte (IBAN) : FR76 1027 8061 2000 0202 3640 120
- Par carte bancaire directement sur le site de l'OABA : www.oaba.fr

Pour recevoir la newsletter bimensuelle de l'OABA, voici mon adresse électronique :

.....@.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

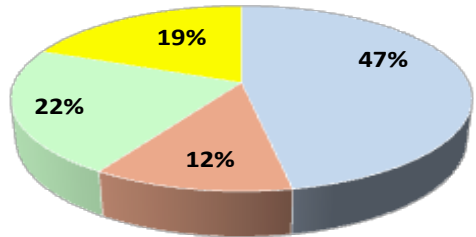
Merci pour l'aide que vous apportez à nos actions de protection des animaux

LES CHIFFRES DE L'OABA

➤ LES RESSOURCES

Nos ressources proviennent de la générosité de nos adhérents et donateurs. L'OABA ne perçoit pas de subvention. Les dispositions testamentaires (legs et assurances-vie) apportent une aide durable pour nos actions. Nos comptes sont contrôlés par un cabinet d'expert-comptable indépendant et sont certifiés par un commissaire aux comptes.

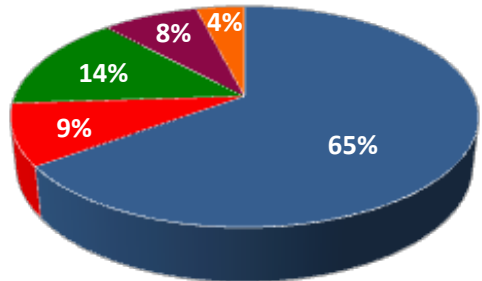
Cotisations et dons	47 %
Domages et intérêts	12 %
Legs	22 %
Assurances-vie	19 %



➤ LES DÉPENSES

Nos dépenses sont essentiellement consacrées aux sauvetages d'animaux (frais vétérinaires, transporteurs, hébergeurs) et aux procédures judiciaires (avocats et huissiers). Une part de plus en plus importante est consacrée aux audits de protection animale dans les abattoirs.

Procédures et sauvetages	65 %
Audits en abattoirs	9 %
Salaires administration	14 %
Cotisations sociales	8 %
Communication	4 %



Près de 3/4 des dépenses sont consacrés à des actions de terrain : sauvetages d'animaux et audits d'abattoirs. **C'est la mission que vous nous confiez.**

Seulement 1/4 est utilisé pour les frais de fonctionnement : salaires, charges sociales et communication. **Ce sont les moyens que vous nous donnez pour agir.**

COMMENT SOUTENIR LES ACTIONS DE L'OABA

Votre aide est indispensable pour nous permettre d'agir sur le terrain, pour éviter que des animaux ne meurent par manque de soins ou par maltraitance.

Les audits de protection animale réalisés dans les abattoirs sont essentiels pour faire respecter la réglementation et améliorer les bonnes pratiques.

Une opération de sauvetage :

- La bétailière : 2 500 €
- Le matériel : 600 €
- Le personnel : 600 €

Total : 3 700 €

(Moyenne selon les interventions en 2018)

Troupeau du bonheur :

- | | Bovin | Ovin | Cheval |
|-----------------|-------|-------|--------|
| - Vétérinaire : | 100 € | 50 € | 200 € |
| - Hébergement : | 900 € | 190 € | 1600 € |

Total sur un an : 1000 € 240 € 1800 €

Coût par mois : 83 € 20 € 150 €

Une procédure en justice :

- Honoraires d'avocat : 1 800 €
- Huissier et frais : 500 €

Total : 2 300 €

(Estimation selon les procédures en 2018)

Un audit dans un abattoir :

- Salaire et charges d'un délégué : 500 €
- Déplacement et hébergement : 400 €

Total : 900 €

(Estimation selon les audits réalisés en 2018)

➔ FAIRE UN DON PONCTUEL

20 €

Après déduction fiscale 6,80 €

1 mois d'hébergement
et soins pour un **mouton**

150 €

Après déduction fiscale 51 €

1 mois d'hébergement
et soins pour un **cheval**

250 €

Après déduction fiscale 85 €

3 mois d'hébergement
et soins pour un **bovin**

➔ FAIRE UN DON RÉGULIER (prélèvement mensuel)

75 € / mois

Après déduction fiscale 25,50 € / mois

1 an d'hébergement pour un **bovin**

150 € / mois

Après déduction fiscale 51 € / mois

1 an d'hébergement pour un **cheval**

➔ DONATION, LEGS, ASSURANCE-VIE

L'OABA reconnue d'utilité publique est exonérée des droits de succession

Ecrivez-nous pour recevoir plus de renseignements.

OABA - Service donateurs • 10, place Léon Blum - 75011 Paris
contact@oaba.fr